

## OFFICE SOCIAL COMMUN MAMER

Bertrange Dippach Kehlen Kopstal Leudelange Mamer Reckange-sur-Mess

Capellen, le 10 octobre 2025



Aux membres du conseil d'administration de l'Office social commun Mamer

Concerne:

réunion 9/2025 du conseil d'administration de l'office social commun en date du 23.10.2025

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 17, alinéa 1 de la loi du 18.12.2009 organisant l'aide sociale, j'ai l'honneur de vous convoquer à la **9**e **réunion** en 2025 du conseil d'administration de l'office social commun qui aura lieu

jeudi, le 23.10.2025 à 17.00 heures dans la salle de réunion de l'Office social commun Mamer, 2-4, Parc d'Activités Capellen, Bâtiment B, L-8308 Capellen.

## Ordre du jour :

- 1. Approbation du registre aux délibérations du 11.09.2025
- 2. Gestion journalière
- 3. Propositions budgétaires : budget rectifié 2025 et budget initial 2026
- 4. Divers

Conformément à l'article 8 du règlement d'ordre intérieur, les dossiers administratif et social à l'ordre du jour peuvent être consultés au secrétariat de l'office social commun.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le conseil d'administration

Marcel SCHMIT, président

Copie de la présente est adressée aux collèges des bourgmestres et échevins des communes-membres